



Compte Rendu de la séance Officielle du Comité Syndical du SISTO du Mercredi 4 mars 2020 à 19H00

L'An Deux Mil Vingt, le Quatre Mars à Dix Neuf Heures.

Les membres du Comité Syndical Intercommunal du Segréen pour le traitement des ordures de la Région de SEGRE se sont réunis à la salle du Club de l'Amitié, Groupe Milon 4 rue de la Roirie à SEGRE sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le 26 Février 2020 par Monsieur BELLIER André et sous sa présidence.

COMMUNES	NOMS Prénoms	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	NOMS Prénoms	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS
Communauté de Communes de le Région du Lion d'Angers								
CHAMBELLAY	Emmanuel de GÉLIS			X	Jacky HAYER			X
CHENILLE- CHAMPTEUSSE	Guy CHESNEAU		X		Dominique LANGLAIS			X
	Cyril COSTE			X	Jean Luc WALLET			X
ERDRE EN ANJOU	Guy DUBRAY	X			Maurice CHAPRON	X		
	Françoise PASSELANDE		X		Vincent PETIT	X		
	Tony AUGEREAU		X		Arnaud MOUSSEAU			X
	Jean Pierre FERRÉ	X						
GREZ NEUVILLE	Frédérique LEHON	X			Francine RICHARD	X		
	Stéphane PERNET			X				
LA JAILLE YVON	Jean Jacques JUTEAU		X		Jean Pierre VAUTHIER		X	
LE LION D'ANGERS	Didier FUSELIEZ	X			Michel GUILLOIS		X	
	Daniel CHALET	X			Nooruddine MUHAMMAD		X	
	Isabelle PRAT	X						
MONTREUIL SUR M.	Thierry DAILLER	X			Xavier MASSERON			X
SCEAUX D'ANJOU	Dominique HAURILLON	X			Loïc LOCHIN	X		
THORIGNE D'ANJOU	Patrick GUILLAUMET			X	Marcel PARE	X		
Communauté de Communes Anjou Bleu Communauté								
ANGRIE	Nathalie CHEVILLARD	X			Jean Alain CHEVILLARD	X		
CHAZE SUR ARGOS	Yannick DELAROCHE		X		Marie Thérèse DEROUET	X		
LOIRE	Joseph GAUTIER	X			Albin DE MACEDO	X		
AVIRE	Christian BOULMANT- NOMBALLAIS	X			Bernard DENOUS		X	
BOURG D'IRE	Hubert BOULTOUREAU	X			Emmanuel JOLIVEL			X
CHAPELLE/LOUDON	Germain PASSELANDE	X			Ludovic FLOTE			X
CHATELAIS	Danielle VERGEREAU	X			Danielle HEULIN	X		
FERRIERE DE FLEE	André GEORGET	X			Philippe LEMALE			X
HOTELLERIE DE FLEE	Frédéric CHERBONNIER	X			Marie-Bernadette GROSBOIS	X		
LOUVAINES	Dominique PELLUAU	X			Michel COUTINEAU	X		
MARANS	Serge SEJOURNE	X			Loïc BESNIER			X
MONTGUILLON	Marcel GARNIER	X			Patrick BIANG NZIE	X		
NOYANT LA GRAVOYERE	Daniel BROSSIER	X			Bernadette MARTIN	X		
	Geneviève BURET		X					
NYOISEAU	Gabriel OREILLARD			X	Francis SEREX			X
	Anne Cécile THOMAS	X						
STE GEMMES D'ANDIGNE	Thérèse MARSAIS	X			Henri COUE	X		
	Céline PAUMIER			X				
ST MARTIN DU BOIS	André BELLIER	X			Loïc MARSOLLIER	X		
ST SAUVEUR DE F.	Guillaume COTTIER			X	Yolande BLANCHARD			X
SEGRE	Marc JUBLIN			X	Joseph GALON	X		
	Philippe MORICEAU			X	Françoise DENIS-POIZOT	X		

M. DELAROCHE a donné pouvoir à Mme DEROUET, M. MUHAMMAD a donné pouvoir à M. CHALET.

Madame Marie-Bernadette GROSBOIS ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séances qu'elle a acceptées.

Délégués en exercice : 71 / Nombre de présents : 40 / Nombre de votants : 42

M. LOCHIN étant arrivé en cours de séance il a pris part au vote à compter de la délibération n° 2020-8.

Le procès-verbal de la séance du 4 Mars 2020 a été affiché au secrétariat du SISTO conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Participaient également à la réunion l'ensemble du personnel du SISTO.

Approbation du compte rendu du 29 janvier 2020

Vote : 0 CONTRE / 1 ABSTENTION / 40 POUR

Approbation du Compte de gestion 2019 et Approbation du Compte Administratif 2019

M. le Président présente le compte de gestion et le compte administratif se rapportant à l'exercice 2019.

Section de Fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Crédit Ouvert (H.T)	3 554 597,59 €	3 554 597,59 €
Réalisé (H.T.)	3 190 154,03 €	3 420 719,53 €

Soit un excédent de l'exercice de : 230 565,50 €

Et un excédent global de : 743 453,56 €

Section d'Investissement

	DEPENSES	RECETTES
Crédit Ouvert (H.T)	1 740 119,50 €	1 740 119,50 €
Réalisé (H.T.)	1 233 577,49 €	828 869,46 €

Soit un déficit de l'exercice de : .. - 404 708,03 €

Et d'un excédent global de : 219 427,01 €

VOTE à l'unanimité pour le compte de gestion

Monsieur le Président se retire de la séance.

Sous la présidence de M. PASSELANDE, le Comité Syndical du S.I.S.T.O, vote le compte administratif à 41 voix POUR (Monsieur le Président n'ayant pas participé au vote sur le compte administratif).

Affectation des résultats 2019

Monsieur PASSELANDE rappelle le résultat de clôture de fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2019 : - 230 565,50 €

Excédent reporté :512 888,06 €

Résultat de clôture :743 453,56 €

Le bureau syndical propose l'affectation suivante des résultats :

	Résultat	Projet d'affectation
Fonctionnement	743 453,56 €	002 - Excédent de fonctionnement reporté : 743 453,56 €

Il rappelle ensuite le résultat de clôture d'investissement :

Résultat de l'exercice 2018 :-404 708,03 €
 Excédent reporté :624 135,04 €
 Résultat de clôture :219 427,01 €

Le bureau syndical propose l'affectation suivante des résultats :

	Résultat	Projet d'affectation
Investissement	219 427,01 €	001 - Excédent d'investissement reporté : 219 427,01 €

DEBAT :

Le montant du résultat de fonctionnement de l'année 2019 n'est pas conséquent se sont les résultats cumulés qui augmentent le résultat de clôture. Cependant ce résultat n'est pas si important car il correspond environ à 85 jours de dépenses de fonctionnement pour le SISTO.

En cas de besoin le résultat de fonctionnement pourra être viré en investissements pour couvrir les futurs projets.

De plus le maintien de ces résultats nous a permis de ne pas augmenter les grilles tarifaires.

VOTE à l'unanimité

Budget primitif 2020

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2020. Ce budget est élaboré selon l'instruction M14 pour un vote par nature au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement et au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement. Il présente l'ouverture de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément au tableau ci-dessous :

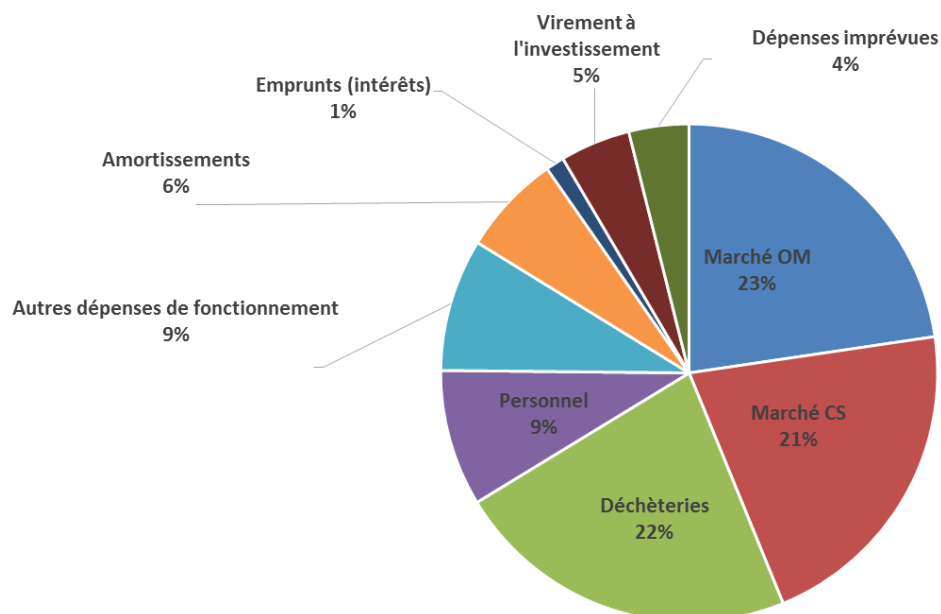
Dépenses de fonctionnement

	Budget Primitif 2019+ DM	Année 2019 Réalisé (€ HT)	Proposition Budget Primitif 2020 (€ HT)	écart entre BP 2020 et Réalisé 2019
Marché OM/CS	1 527 410 €	1 582 585 €	1 676 000 €	5,9%
Déchèteries	795 765 €	752 229 €	859 860 €	14,3%
Personnel	355 800 €	340 548 €	338 800 €	-0,5%
Autres dépenses de fonctionnement	301 975 €	240 781 €	329 365 €	36,8%
Amortissements	230 984 €	228 869 €	250 000 €	9,2%
Emprunts (intérêts)	49 148 €	45 141 €	45 928 €	1,7%
Sous-Total Dépenses de Fonctionnement	3 261 082 €	3 190 154,03 €	3 499 952,57 €	9,7%
Virement à la section d'Investissement	285 000 €	- €	175 000 €	
Total (hors dépenses imprévues)	3 546 082 €	3 190 154 €	3 674 953 €	15,2%
Dépenses imprévues	8 515 €	- €	149 751 €	
Total Dépenses de Fonctionnement	3 554 598 €	3 190 154 €	3 824 704 €	19,9%

DEBAT :

Le montant de la ligne autres dépenses de fonctionnement est en forte hausse car nous avons provisionné en plus des dépenses habituelles, les admissions en non valeurs de la Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou depuis le début de la redevance (2013).

B.P. 2020 - SISTO - Dépenses de Fonctionnement



Détail Marché OM/CS

	Budget Primitif 2019+ DM	Année 2019 Réalisé (€ HT)	Proposition Budget Primitif 2020 (€ HT)	écart entre BP 2020 et Réalisé 2019
Collecte/Transport OMR	505 000,00 €	575 710,22 €	588 750 €	2,3%
Collecte OMR			513 000 €	
Transport OMR			75 750 €	
Collectes Tri sélectif	281 000,00 €	285 976,45 €	313 000 €	9,4%
Rechargement Emballages		7 958,40 €	15 000 €	
Tri (DEM/Verre/Papier)	361 000,00 €	384 814,64 €	418 000 €	8,6%
Traitement OMR	264 280,00 €	270 901,15 €	278 150 €	2,7%
Maintenance colonnes OM et Tri	26 600,00 €	23 530,00 €	24 300 €	3,3%
Lavage des colonnes OM et Tri	33 700,00 €	31 609,78 €	34 200 €	8,2%
Déplacements colonnes	55 830,00 €	2 084,36 €	4 600 €	120,7%
Total	1 527 410,00 €	1 582 585,00 €	1 676 000 €	5,9%

Détail Déchèteries

	Budget Primitif 2019+ DM	Année 2019 Réalisé (€ HT)	Proposition Budget Primitif 2020 (€ HT)	écart entre BP 2020 et Réalisé 2019
Tonnage annuel	13 002	11 394	12 687	
Tonnage impactant les dépenses	11 798	10 092	11 361	
Marchés Exploitation déchèteries, DDS, Broyage	644 600,00 €	646 824,94 €	678 680 €	4,9%
Participation déchèterie Candé - Sycotom LB	41 400,00 €	31 600,00 €	25 000 €	-20,9%
Entretien des espaces verts	4 000,00 €	- €	13 000 €	#DIV/0!
Poussage (déchets verts + gravats)	40 000,00 €	36 844,80 €	75 000 €	103,6%
Evacuation du broyat	41 000,00 €	24 117,36 €	45 000 €	
Analyses d'eau	1 025,00 €	981,29 €	1 200 €	DEBA72;3%
Pour rappel les tonnages et par co Petits travaux tarifaires.	23 740,00 €	11 860,63 €	21 980 €	pour le calcul des grilles -46,3%
Total	795 765,00 €	752 229,02 €	859 860 €	14,3%

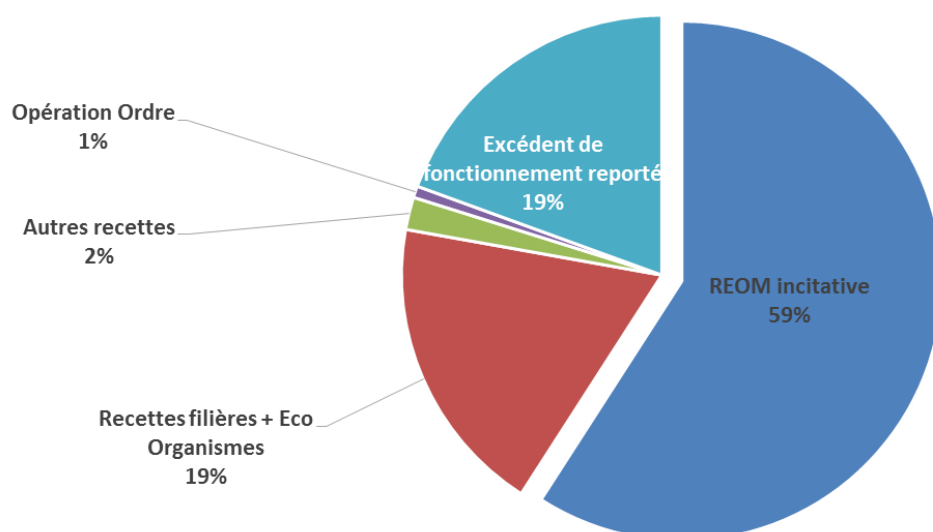
Les factures pour l'année 2019 concernant l'entretien des espaces verts n'ont pas encore été reçues.

L'augmentation des marchés exploitation déchèteries provient du changement de prise en charge des gravats, qui sont maintenant dans les casiers et qui ont donc besoin de rechargement et d'évacuation.

Recettes de fonctionnement

	Budget Primitif 2019+ DM	Année 2019 Réalisé (€ HT)	Proposition Budget Primitif 2020 (€ HT)	écart entre BP 2020 et Réalisé 2019
REOM incitative	2 171 759 €	2 285 773 €	2 260 000 €	-1,1%
Recettes filières	216 858 €	251 190 €	153 000 €	-39,1%
Recettes déchèteries (ferraille, batteries)	34 000 €	32 554 €	21 750 €	-33,2%
Soutiens Valorisation Eco emballages/Eco folio (CITEO)	479 242 €	608 418 €	503 000 €	-17,3%
Soutien Com Eco TLC + Soutiens Déchèteries (Ecomobilier/OCAD3E/Eco DDS)	28 700 €	54 907 €	38 700 €	-29,5%
Participation particulier Regie	2 000 €	3 841 €	2 000 €	-47,9%
Dépôts des professionnels en déchèteries	37 000 €	48 982 €	33 000 €	-32,6%
Loc colonnes aériennes + bacs manif	7 000 €	11 959 €	7 000 €	
Autres recettes	43 200 €	101 146 €	35 300 €	-65,1%
Opérations d'ordre	21 950 €	21 950 €	27 500 €	25,3%
Sous-Total Recettes de Fonctionnement	3 041 710 €	3 420 720 €	3 081 250 €	-9,9%
Excédent de fonctionnement reporté	512 888 €	512 888 €	743 454 €	15,0%
Total Recettes de Fonctionnement	3 554 598 €	3 933 608 €	3 824 704 €	-2,8%

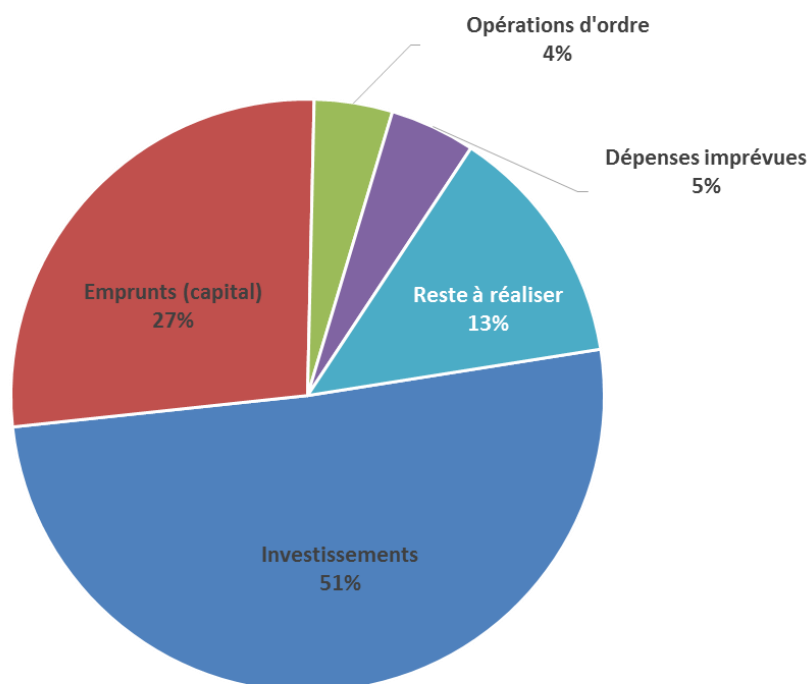
B.P. 2020 - Recettes de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement

	Budget Primitif 2019+ DM	Année 2019 Réalisé (€ HT)	Proposition Budget Primitif 2020 (€ HT)	écart entre BP 2020 et Réalisé 2019
Investissements	1 443 498 €	1 054 713 €	327 419 €	-69,0%
Emprunts (capital)	174 672 €	152 914 €	174 300 €	14,0%
Opérations d'ordre - reprises d'aides	21 950 €	21 950 €	27 500 €	25,3%
Dépenses imprévues	96 000 €	- €	30 000 €	#DIV/0!
Opérations d'ordres patrimoniales	- €	- €	- €	
Compte 26 (actions SPL)	4 000 €	4 000 €	- €	
Sous-Total Dépenses d'Investissement	1 740 120 €	1 233 577 €	559 219 €	-54,7%
Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	
Reste à réaliser			85 208 €	
Total Dépenses d'Investissement	1 740 120 €	1 233 577 €	644 427 €	-47,8%

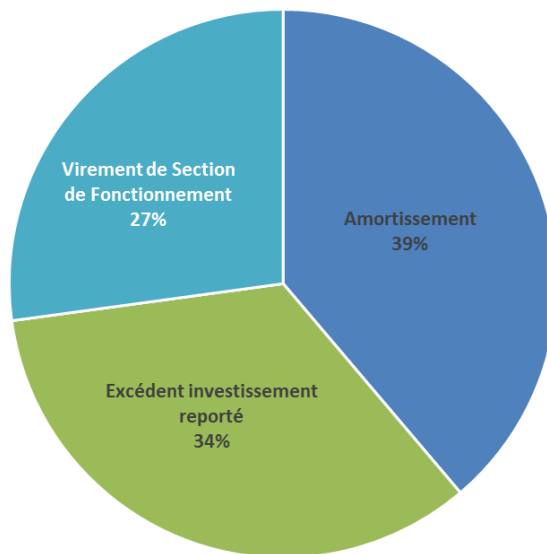
B.P. 2020 - SISTO - Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement

	Budget Primitif 2019+ DM	Année 2019 Réalisé (€ HT)	Proposition Budget Primitif 2020 (€ HT)	écart entre BP 2020 et Réalisé 2019
Amortissement	230 984 €	228 869 €	250 000 €	9,2%
Excédent fonctionnement capitalisé	- €	- €	- €	#DIV/0!
Subvention	- €	- €	- €	
Emprunt	600 000 €	600 000 €	- €	
Sous-Total Recettes d'Investissement	830 984 €	828 869 €	250 000 €	-69,8%
Excédent investissement reporté	624 135 €	624 135 €	219 427 €	-64,8%
Virement de Section de Fonctionnement	285 000 €	- €	175 000 €	
Opérations d'ordres patrimoniales	- €	- €	- €	
Total Recettes d'Investissement	1 740 120 €	1 453 005 €	644 427 €	-55,6%

B.P. 2020 - SISTO - Recettes d'investissement



VOTE à l'unanimité

Indemnité de conseil - comptable du Trésor

Le changement de Trésorier intervenu courant de l'année 2019, implique de reprendre une délibération car celle-ci était nominative.

Il est rappelé que les collectivités territoriales peuvent verser une indemnité de conseil au comptable du Trésor en contrepartie de ses prestations de conseil, d'assistance, et d'analyses en matières budgétaires, comptables et financières.

Cette indemnité est calculée sur la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des trois derniers exercices (hors opérations d'ordre), à laquelle est appliqué le barème défini dans les textes ci-dessus référencés. Elle peut être modulée selon un prorata défini par l'assemblée.

Son montant est par ailleurs plafonné au montant annuel brut indice 100 de la fonction publique.

L'attribution de l'indemnité de conseil au comptable public est actuellement au taux de 70 %.

Le montant alloué au Trésorier pour l'année 2019 représentait 459,90 €.

Le bureau syndical propose de maintenir l'indemnité de conseil au comptable public au taux de 70%.

VOTE à l'unanimité

Modification régime indemnitaire – filière Technique

Dans l'attente de la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour les agents des catégories A et B de la filière technique, l'assemblée délibérante décide d'instaurer une nouvelle prime à compter du 1^{er} avril 2020 : la prime de service et de rendement.

VOTE à l'unanimité

SPL – avenant n°1 convention groupement de commandes

Suite à l'attribution par la SPL du marché global de performance à un groupement d'entreprises en charge de la conception, de la réalisation, de l'exploitation et de la maintenance du centre de tri de collecte sélective de déchets ménagers recyclables secs Biopole (MGP2), la SPL a pris contact avec des banques pour souscrire un emprunt pour assurer le financement de ce projet.

Lors des premiers contacts pris, ces établissements de crédit ont indiqué qu'ils souhaitent que la durée de la convention de groupement de commandes coïncide à minima avec la durée du contrat de financement envisagé et dont la durée est liée aux amortissements des ouvrages.

Les administrateurs de la SPL ont approuvé l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes qui fixe à 25 ans la durée du groupement de commandes.

Conformément à l'article 7 de la convention constitutive, chaque assemblée délibérative des actionnaires devra, avant la signature de cet avenant, l'approuver par délibération.

VOTE à l'unanimité

Garantie d'emprunt SPL Anjou Tri Valor

Suite à l'attribution du marché global de performances, il est désormais nécessaire de contracter les garanties d'emprunt (maximum 50% du prêt pour les collectivités locales, conformément aux articles L2252-1 à L2252-5 et D 1511-30 à 1511-35 du Code Général des Collectivités Territoriales) en vue des investissements à réaliser pour la construction du centre de tri.

Il est proposé une répartition des garanties d'emprunt entre les actionnaires basée sur le nombre d'habitants soit :

- ALM 46.05%,
- SIVERT 40.14%,
- Sisto : 6.06%,
- Loire Béconnais : 5.99%,
- Anjou Bleu Communauté : 1.76%.

Le conseil d'administration approuve la répartition susvisée des garanties d'emprunt entre actionnaires basée sur le nombre d'habitants sous réserve de l'approbation de la garantie d'emprunt par l'ensemble des assemblées délibérantes des actionnaires.

Le montant global de l'emprunt est 17 millions d'€ (11,66 Million d'€ lot process et 5,302 million d'€ lot Bâtiment). L'offre retenue est proposée par la Banque Postale et la Société Générale.

Le montant de la garantie d'emprunt pour le SISTO est évalué à 23 000 €.

VOTE à l'unanimité

Informations diverses

Revente matière Papier

Repreneur Norske Skog Golbey – contrat jusqu'au 31/12/2020.

Prix de reprise actuel : 105€/T (720T en 2019).

Prix de reprise Janvier 2020 : 30€/t (cours mondial).

Nous avons reçu un courrier de Norske pour nous alerter des difficultés rencontrées par la filière de recyclage du papier. Ils demandent à revoir le prix de reprise vis-à-vis du cours mondial actuel.

- Le prix de reprise au 1er mars prochain sera fixe à 55€/t avec prolongation du contrat jusqu'au 31/12/2021 et reconduction possible de 2 x 3 mois.
- Une clause de révision des prix est ajoutée dans le cas où le prix de reprise annexé au cours mondial deviendrait supérieur ou égal à 85 € / T pendant 3 mois consécutifs.

Fréquentation des déchèteries

Seule la déchèterie de Ste Gemmes d'Andigné a été analysée, avec les Travaux du Lion d'Angers et le mauvais réseau de Chazé sur Argos aucun comptage n'a été fait sur ses 2 déchèteries.

- 59 000 passages en 2019 (parts et pros) soit 41 passages/h d'ouverture de la déchèterie,
- Plusieurs pics à plus de 500 passages/jour, soit 77 véhicules/h
- 23% des journées d'ouverture à plus de 25 véhicules/h/gardien,

Dans le futur il serait pertinent d'étudier la possibilité d'adjoindre un 3ème gardien le samedi au printemps.

Achat d'un véhicule

Le garage Caillère de Ste Gemmes d'Andigné a été retenu pour la fourniture d'un fourgon OPEL Movano pour un montant de 20 000,00 € TTC (reprise du Renault Trafic comprise).

Monsieur le Président remercie les Vice-Présidents, l'ensemble des délégués ainsi que l'ensemble du personnel.

Un Cocktail dinatoire de fin de mandat est servi.

Fin de la réunion 20 H 00,
La Secrétaire